

Délibération n° 2026-147

**Délibération portant sur le budget annexe ZA Mountagnotte : décision modificative
n°1**

Nbre de Conseillers en exercice : 43

Nbre de présents : 32

Nbre de votants : 39

Nbre de procurations : 7

Date de convocation et d'affichage : 01/07/2026

Secrétaire de séance : FÉRE Adrien

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, salle René Labat, de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame LARREZET Hélène, Présidente.

Présents : Madame AUBERT Roseline, Monsieur AUVIEUX Philippe, Madame BENQUET Nathalie, Monsieur BOURLÈS Alain, Monsieur CHANCY Thibaut, Monsieur COLMAGRO Ghislain, Monsieur DARMAGNAC Frédéric, Monsieur DORVILLE Patrick, Madame DUBOIS Catherine, Madame FERREIRA Lucia De Fatima, Madame LABARTHE Béatrice, Madame LARREZET Hélène, Monsieur MINIAU Dominique, Monsieur PASCUTTO Philippe, Monsieur SUSO Jean-Michel, Madame MORA Isabelle, Monsieur PÉRIGARD Nicolas, Madame CASSAGNE Patricia, Monsieur CRUCHANDEU Paul, Monsieur DUBOURG Yoann, Monsieur FÉRE Adrien, Madame MOLEIRO Delphine, Madame NADAU Marie-Françoise, Monsieur PLAS Stephan, Monsieur COMET Bernard, Madame GARDON Christine, Madame FANARI Jacqueline, Monsieur RODRIGUEZ David, Madame SOULAGE Nathalie, Monsieur CASTAGNÈDE Vincent, Monsieur LOUBÈRE Vincent, Madame SÉGAUT Céline.

Procurations : Madame GODFROY Stéphanie donne procuration à Madame AUBERT Roseline, Madame PINCÉ Laure donne procuration à Monsieur PASCUTTO Philippe, Madame CHERON Lénaïc donne procuration à Madame NADAU Marie-Françoise, Madame GALVEZ Johanna donne procuration à Madame MOLEIRO Delphine, Monsieur CAZCARRA Grégoire donne procuration à Monsieur RODRIGUEZ David, Monsieur LAINÉ Fabien donne procuration à Madame SOULAGE Nathalie, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie donne procuration à Madame FANARI Jacqueline.

Excusés et Absents : Monsieur BRANCO-MARINHO Didier, Madame GODFROY Stéphanie, Madame GUERRO Florence, Madame PINCÉ Laure, Madame PONCHET Ascension, Madame CHERON Lénaïc, Madame GALVEZ Johanna, Monsieur SOULÈS Eric, Monsieur CAZCARRA Grégoire, Monsieur LAINÉ Fabien, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie.

Décision de l'assemblée :

Votants : **39**

Pour : **39**

Contre :

Blanc :

Abstention :

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20260707-2026-147-DE
Date de réception préfecture : 16/07/2026

Rapporteur : Monsieur Philippe AUVIEUX

Il convient de procéder à une décision modificative du budget 2026 afin d'intégrer les crédits correspondants aux bons de commande engagés en 2025 et reportés sur l'exercice 2026, pour un montant total de 202 100 € HT. En effet, ce montant n'a pas été pris en compte dans les inscriptions budgétaires 2026. Ces dépenses se décomposent comme suit : travaux de requalification VRD : 106 000 € ; honoraires de maîtrise d'œuvre : 87 000 € ; honoraires d'avocats : 5 100 € ; branchements aux réseaux d'assainissement : 4 000 €.

Il est nécessaire d'abonder les lignes concernées, ainsi que les écritures de stock associées et l'emprunt d'équilibre.

A ce titre, il convient d'établir une décision modificative comme suit :

section de fonctionnement					
dépenses			recettes		
6045	Etudes et prestations de services	87 000,00 €	042-71355	Constatation stock	202 100,00 €
605	Travaux	110 000,00 €			
608	Frais accessoires	5 100,00 €			
Total des dépenses		202 100,00 €	Total des recettes		202 100,00 €

section d'investissement					
dépenses			recettes		
040-3555	Terrains aménagés	202 100,00 €	16-1641	Emprunts	202 100,00 €
Total des dépenses		202 100,00 €	Total des recettes		202 100,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De voter la décision modificative n°1 du budget annexe ZA Mountagnotte
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 07 juillet 2026

Secrétaire de séance,

Adrien FÉRE



La Présidente,

Hélène LARREZET



Affiché à Parentis-en-Born, le : 16/07/26

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20260707-2026-147-DE
Date de réception préfecture : 16/07/2026